

d'INFONNEL, une base de données complète et intégrée sur le personnel, ainsi qu'au Comité interministériel sur la gestion des documents détenus par le gouvernement (GDDG), le programme gouvernemental dont l'objectif est d'intégrer les fonctions de collecte et d'utilisation des renseignements. Le Coordonnateur est le point de contact du Ministère pour la Collecte de renseignements et la recherche sur l'opinion publique (bien que cette fonction soit exécutée par le Secteur des communications).

Le Ministère entre quotidiennement les nouvelles demandes dans le Système de coordination des demandes d'accès à l'information (SCDAI) et le consulte pour se tenir au courant des demandes traitées dans l'ensemble du gouvernement. Le Ministère contribue à l'expansion du système en participant à des consultations interministérielles. Le Coordonnateur fait partie du Comité d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels ainsi que de divers sous-groupes.

Le Bureau du Coordonnateur doit examiner les dossiers qui sont transférés aux Archives nationales. Le Coordonnateur dirige une équipe formée d'agents supérieurs du service extérieur à la retraite, lesquels passent les dossiers en revue pour déterminer s'ils peuvent ou non être accessibles au public. Il s'agit d'un programme unique au sein des institutions gouvernementales et qui a contribué à permettre aux chercheurs d'avoir accès à de plus grandes quantités de renseignements ayant une incidence sur la conduite des relations internationales par le Canada. Au cours de la dernière année, ces personnes ont entamé l'examen des dossiers portant sur la période comprise entre 1963 et 1973 environ et parfois de dossiers plus récents.